

N° 6790³**CHAMBRE DES DEPUTES**

Session ordinaire 2014-2015

**PROJET DE REGLEMENT
GRAND-DUCAL****relatif à la participation de l'Armée luxembourgeoise
à la mission Resolute Support en Afghanistan**

* * *

AVIS DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS

(13.5.2015)

Le projet de règlement grand-ducal a été déposé le 10 mars 2015 à la Chambre des Députés par le Ministre aux Relations avec le Parlement à la demande du Ministre de la Défense. Un exposé des motifs, un commentaire des articles, une fiche financière, ainsi qu'une fiche d'évaluation d'impact étaient joints au texte du projet de règlement grand-ducal.

L'objet du présent projet de règlement grand-ducal vise à autoriser la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission de l'OTAN – Resolute Support en Afghanistan. Cette mission, comprenant „six militaires simultanément présents sur le terrain par rotation“, s'inscrit dans une longue série de missions diverses, citées dans l'exposé des motifs.

La base légale du projet de règlement grand-ducal sous avis est constituée par la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales.

La Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des Députés a donné son avis positif le 26 janvier 2015.

Le Conseil d'Etat a émis son avis le 5 mai 2015. La Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des Députés a analysé l'avis du Conseil d'Etat le 11 mai 2015. Le Gouvernement a introduit le 13 mai 2015 un nouveau texte du projet de règlement grand-ducal tenant compte de l'avis du Conseil d'Etat.

La Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des Députés recommande à la Conférence des Présidents de rendre un avis favorable au nouveau texte du projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

*

La Conférence des Présidents se prononce en faveur du règlement grand-ducal et rend un avis positif au nouveau texte du projet de règlement grand-ducal.

Luxembourg, le 13 mai 2015

Le Secrétaire général,
Claude FRIESEISEN

Le Président de la Chambre des Députés,
Mars DI BARTOLOMEO

